

Dans la Forêt Domaniale de Roumare - Arboretum et Parc animalier

Une randonnée proposée par Pencroff



Randonnée n°215595

Belle balade d'une dizaine de kilomètres au cœur de la Forêt de Roumare avec la possibilité de découvrir l'arboretum et le parc animalier. Idéale avec des enfants à la belle saison. Faire cette balade en début d'après-midi le printemps ou l'été, l'Allée forestière du Loup fait face au soleil du début d'après-midi et offre de magnifiques vues entre feuillus (à gauche) et conifères (à droite).

Durée :	2h50	Difficulté :	Facile
Distance :	9.49km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	43m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	44m		
Point haut :	131m	Commune :	Val-de-la-Haye (76380)
Point bas :	93m		

Description

(D/A) Stationnement au Carrefour Étienne, à droite en venant de Rouen à l'intersection de la D351 et de la route forestière de Caumont (direction Saint-Pierre-de-Manneville). Traverser la D351 et prendre tout droit la Route Forestière Étienne (direction Est).

(1) Au Carrefour du Rossignol, prendre à droite la Route Forestière du Loup qui s'étire sur plus de 2 kilomètres : présence de feuillus et de conifères, et possibilité d'observer la faune de la forêt si on a de la chance.

(2) Obliquer à droite en direction du Rond-Point de la Martel, route forestière en pente faible.

(3) Traverser la D351 (prudence, circulation importante), au Rond-Point de la Martel, prendre la Route Forestière du Petit Charme, qui démarre à gauche de la route départementale. Franchir une nouvelle route, au Carrefour Gustave, ouverte à la circulation automobile.

(4) Après avoir franchi le Carrefour Gustave, arriver rapidement à l'arboretum (voir lien dans la rubrique "Pendant la randonnée"). Le circuit complet de l'arboretum couvre une distance de près d'1km qu'il convient d'ajouter au parcours de la randonnée ; il faut bien compter 1 heure pour en profiter pleinement.

(5) Au Carrefour du Petit Charme, prendre à gauche, la Route Forestière à Madame.

(6) Après 500-600 mètres, prendre un sentier à 45° à droite qui coupe à travers une futaie claire.

(7) Passer non loin de la Mare Auzou, quitter le chemin et prendre à droite l'Allée au Chevreuil. A un moment, préférer le chemin de droite qui évite un dénivelé inutile.

(8) Arriver à la Maison Forestière de la Mare au Grès, prendre la Route Forestière de la Réunion qui longe le parc animalier (troisième chemin au carrefour selon le sens des aiguilles d'une montre). Possibilité d'observer des cervidés et des sangliers, panneaux explicatifs et lieux d'observation de la faune (voir lien la rubrique "Pendant la randonnée").

(9) Arriver, après un kilomètre à l'extrémité de la Route Forestière de la Réunion, à un carrefour routier, laisser le vaste parking sur la gauche, tourner deux fois à droite pour faire le tour du parc animalier et s'engager sur la Route Forestière de Saint-Pierre.

(10) Après environ 400 mètres, s'engager à gauche sur la chemin qui mène à la Mare Epinay. Arriver à celle-ci, vous pouvez la longer par la gauche, ce qui vous donne la possibilité de franchir un petit pont (de style japonais !) et de bénéficier d'une meilleure

Points de passages

- D/A Stationnement, Carrefour Etienne**
N 49.401813° / E 0.98758° - alt. 126m - km 0
- 1 A droite, au Carrefour du Rossignol**
N 49.401472° / E 0.994972° - alt. 119m - km 0.54
- 2 Tourner à droite, fin Route des Loups**
N 49.384713° / E 0.97978° - alt. 93m - km 2.7
- 3 A droite, prendre premier chemin après la RD**
N 49.388414° / E 0.974673° - alt. 113m - km 3.26
- 4 Arboretum**
N 49.400574° / E 0.97846° - alt. 125m - km 4.64
- 5 A gauche, Route Forestière à Madame**
N 49.404257° / E 0.979555° - alt. 124m - km 5.06
- 6 A droite (45°), prendre le sentier vers sous-bois**
N 49.405898° / E 0.97212° - alt. 119m - km 5.62
- 7 De nouveau à droite, Allée au Chevreuil**
N 49.409291° / E 0.967442° - alt. 126m - km 6.14
- 8 Route Forestière de la Réunion**
N 49.414428° / E 0.982699° - alt. 125m - km 7.49
- 9 2 fois à droite, longer la clôture du parc.**
N 49.408984° / E 0.991367° - alt. 127m - km 8.36
- 10 A gauche, après 400 sur Rf de St-Pierre**
N 49.406928° / E 0.986936° - alt. 131m - km 8.77
- D/A Stationnement, Carrefour Etienne**
N 49.401803° / E 0.98758° - alt. 126m - km 9.49

perspective sur cet endroit bucolique. Moins de 100 mètres après la mare, prendre, premier chemin à droite. A l'extrémité de ce chemin, reprendre à gauche et se retrouver à l'aire de stationnement (**D/A**).

Informations pratiques

Pas de point d'eau.

Chemin boueux entre la Route Forestière à Madame et l'Allée au Chevreuil.

Compter un bon kilomètre de plus (et 3h avec des enfants) si vous visitez l'arboretum et regardez les panneaux explicatifs du parc animalier.

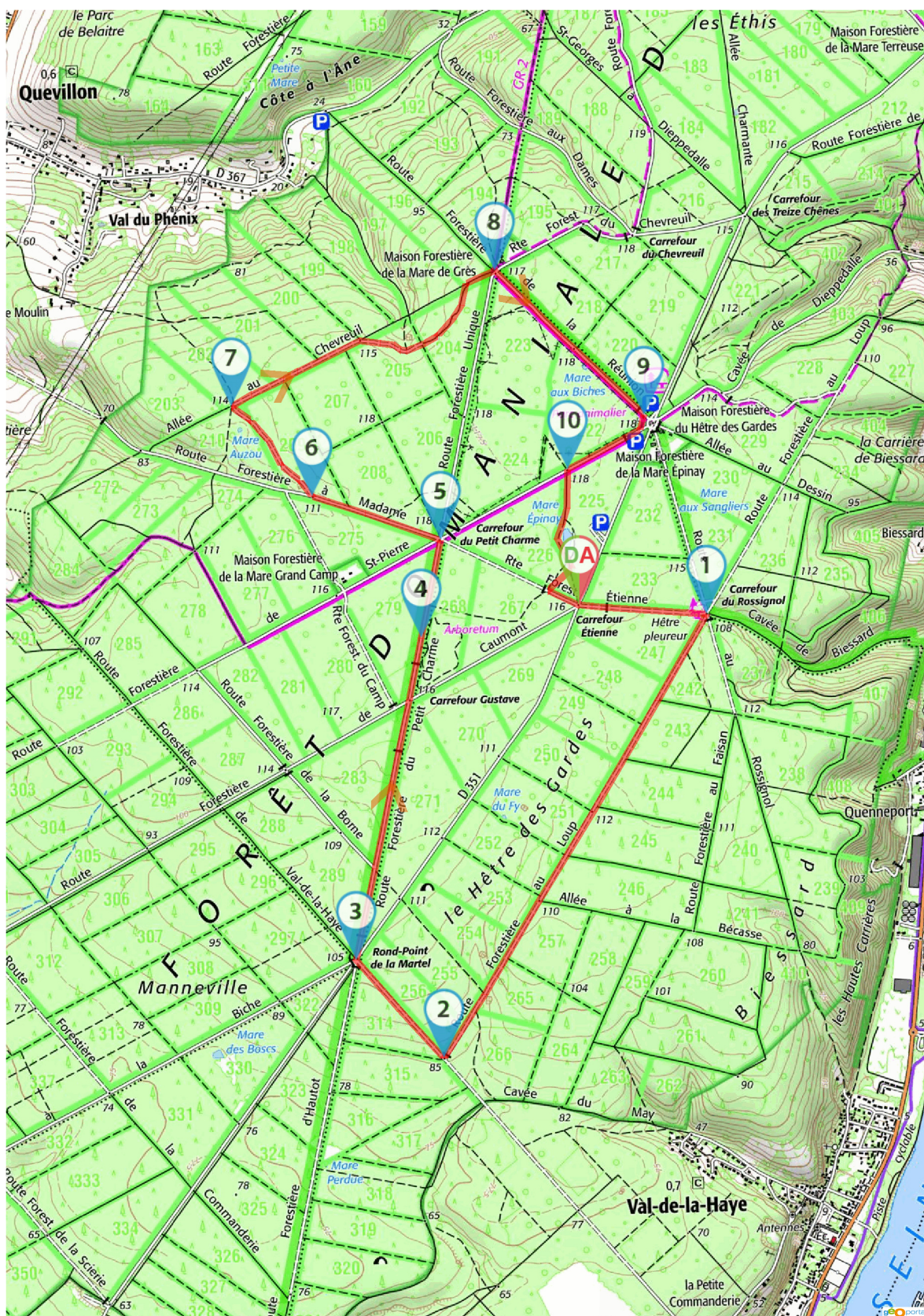
A proximité

(4) [Arboretum du Petit Charme](#)

(8) Parc Animalier de la Forêt de Roumare : [Site ONF](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-dans-la-foret-domaniale-de-roumare-arbor/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

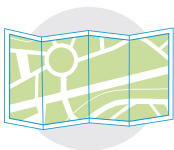
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



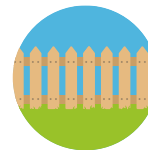
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



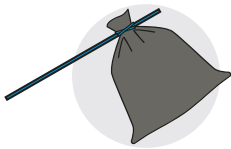
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.